

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité
DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE
CCAS DE CHENNEVIERES-SUR-MARNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du JEUDI 16 MARS 2023

N° 2023/004: Participation à la prévoyance dans le cadre d'une procédure de labellisation

L'an deux mille vingt-trois le seize mars, à dix-neuf heures les membres composant le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Chennevière-sur-Marne régulièrement convoqués, individuellement et par écrit, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, à l'hotel de Ville, sous la présidence de Monsieur Annie PELLET-SCHIFFRINE Vice-Président.

Etaient présents

Mme Annie PELLET-SCHIFFRINE
Mme Félicia BOISNE-NOC
M. Frédéric HIDEG
Mme Martine TIRAVY
Mme Ariane VIENNEY
M. Moncef JENDOUBI
Mme Isabelle COURTOIS
M. Mickaël ASSOUS

Etaient représentés

M. Jean-Pierre BARNAUD, ayant donné pouvoir à M. Mickaël ASSOUS ,

Etaient excusés

Mme Laurence GRANDJEAN
Mme Sophie LE MONNIER

Secrétaire de Séance : Delphine CARLIER

Supérieur à 500 points	35%
------------------------	-----

ARTICLE 3 : Dit qu'il appartiendra aux agents de produire une attestation de l'organisme auquel ils ont adhéré présentant les informations nécessaires à la prise en charge par le CCAS (montant mensuel de la cotisation).

ARTICLE 4 : Dit que la participation au financement de la protection sociale débutera le 16 mars 2023 et que les dépenses correspondantes seront imputées au budget de l'exercice considéré.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans susdits et ont signé les membres présents.

Fait à Chennevières-sur-Marne,
le 16 mars 2023

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président du Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale,

Annie PELLET-SCHIFFRINE

La présente délibération, peut faire l'objet dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès du CCAS de Chennevières-sur-Marne.